



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 64 – Janvier 2013 - 1 euro

EDITORIAL

DE QUOI LE PROJET DE LOI SUR LE MARIAGE EST-IL LE NOM ?

Le débat actuel sur le mariage n'a pas fini de susciter des réactions passionnelles. Il en va souvent ainsi quand domine l'impression de ne pas disposer d'une définition claire de ce dont on parle. Pour tenter de dissiper le malaise et d'objectiver les choses autant que possible, il est utile de réfléchir directement à partir du texte enregistré à l'Assemblée nationale le 7 novembre dernier.

Redéfinition du mariage

Le projet de loi « visant à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe » se doit, comme tout projet réformant une institution, de partir d'une définition admise par tous de ce qu'il réforme. C'est le but de son exposé des motifs : « le mariage est traditionnellement défini comme étant un

acte juridique solennel par lequel l'homme et la femme établissent une union dont la loi civile règle les conditions, les effets et la dissolution. »

De l'aveu même du rédacteur de ces propos, le caractère hétérosexué du mariage n'est pas anecdotique : il entre dans sa définition. S'il est vrai que cette définition « traditionnelle » n'est pas explicitée dans le code civil, elle y est clairement présupposée : le droit français actuel fait de la différence de sexe des conjoints « une condition fondamentale du mariage..., de sorte que son non respect [constitue] une cause de nullité absolue du mariage (art. 184) ».



Le malaise dont je faisais état tient, me semble-t-il, à l'incohérence initiale du texte : alors que l'intitulé du « *projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe* » annonce une « ouverture » du mariage à des catégories de personnes qui en seraient jusqu'ici exclues, l'exposé des motifs, pour justifier cette ouverture, se trouve immédiatement contraint de changer la définition qu'il vient tout juste de rappeler.

Admettons que le tour de passe-passe opéré ici soit légitime. Pourquoi, dans ce cas, le projet de loi ne s'intitule-t-il pas tout simplement *projet de redéfinition légale du mariage* ? Un tel titre aurait le mérite de poser clairement le débat, puisqu'il ne s'agit pas d'« ouvrir » le mariage à certains en le laissant tel qu'il est, mais d'en transformer la nature pour *tous*. Si en effet le mariage n'est plus défini comme l'union d'un homme et d'une femme, mais comme l'union de deux personnes indépendamment de leur sexe, alors l'union d'un homme et d'une femme n'est plus qu'une modalité possible de cette institution nouvelle où le sexe des partenaires n'entre plus en ligne de compte : qu'ils soient de même sexe ou de sexe différent, le seul élément que la loi prendra en compte sera désormais ce qu'il est convenu d'appeler leur « orientation ».

Mesurons ce que cela veut dire. Il découlera de la loi si elle est votée l'affirmation que l'humanité n'est plus constituée d'hommes et de femmes, mais d'hétérosexuels et d'homosexuels. Pour le dire autrement : présenter l'accès au mariage comme une « ouverture » pour ces derniers n'est possible qu'au prix d'une négation de la différence sexuelle elle-même – ou, ce qui revient au même, de sa pertinence pour structurer l'humanité. Ceux qui en viennent dès maintenant à contester le bien-fondé de la mention « clivante » du sexe des personnes sur les papiers d'identité ne font que tirer les conséquences de ce changement de paradigme qui, comme l'a fort bien dit madame Taubira, n'est pas une réforme marginale mais un changement de société.

Est-il si sûr pourtant que la définition du mariage jusqu'ici en vigueur soit discriminatoire ? C'est un mensonge de laisser entendre que le mariage tel qu'il est défini jusqu'ici excluait des personnes en raison de leur affectivité, alors que celle-ci ne regarde pas la loi : lorsqu'en 1895 André Gide épousait Madeleine Rondeaux, il ne venait à l'idée d'aucun officiel d'état civil de lui objecter qu'il n'en avait pas le droit du fait de son « orientation sexuelle ». Une autre question est de savoir s'il n'eût pas été opportun que des amis conseillent à l'un et à l'autre de renoncer à un projet sans issue, mais ce conseil, justement, serait resté dans la sphère privée, seule pertinente en matière de vie intime des personnes.

Redéfinition de la parenté et de la filiation

Le changement ne concerne pas que le mariage, mais aussi la filiation. Le discours convenu est le suivant : « l'homoparentalité existe de fait ; des milliers d'enfants sont élevés par des personnes de même sexe ; il faut donc créer un cadre juridique pour protéger ces enfants. » Non seulement ce discours oublie de dire que ce cadre juridique existe déjà et, là où c'est nécessaire, pourrait être amélioré, mais le projet de loi va plus loin en posant comme règle l'adoption pour les couples de même sexe : « [le] présent projet de loi... ouvre le droit au mariage aux personnes de même sexe et *par voie de conséquence* l'accès à la parenté à ces couples, *via le mécanisme de l'adoption.* »

À une définition nouvelle du mariage vient correspondre ici une définition nouvelle de la paternité et de la maternité : en effet, si le « mécanisme » de l'adoption (expression révélatrice) se trouve érigé au rang de

norme pour l'accès à la parenté, la procréation naturelle n'est à son tour qu'une modalité parmi d'autres de cet accès à la parenté. Encore faudrait-il savoir de quelle adoption on parle : a-t-elle encore pour but de donner un père et une mère à des enfants qui n'en ont pas ? N'a-t-elle pas plutôt pour but de permettre à des couples d'imposer leur désir à l'identité de l'enfant ? Des milliers d'enfants seront désormais dans l'obligation garantie par la loi de considérer qu'ils ont deux pères ou deux mères, et non un père et une mère comme les autres enfants.

La procréation médicalement assistée pour les couples de femmes, dont il est à peu près sûr que le gouvernement devra tôt ou tard l'inclure dans la loi, est la conséquence logique de cette redéfinition de la parenté. Puis, les couples d'hommes se trouvant défavorisés par rapport aux couples de femmes, elle entraînera automatiquement la légalisation de la gestation pour autrui, et ceux-là mêmes qui se récrient aujourd'hui en affirmant qu'ils n'accepteront jamais d'instrumentaliser le corps humain, la voteront... comme un seul homme.

On accuse volontiers ceux qui dénoncent ce projet d'être soit des obscurantistes à la solde d'un pouvoir religieux qu'on semble craindre tout en le déclarant moribond, soit des Cassandre qui refusent de voir que tout va très bien, et même beaucoup mieux, dans les pays qui ont adopté des lois redéfinissant le mariage en faisant fi de la différence sexuelle. On leur reproche de faire chanceler les sondages, invoqués jusqu'ici pour proclamer superflus la réflexion et le débat. C'est même parfois le simple fait d'énoncer des objections qui apparaît intolérable, ou d'appeler « supercherie » ce que j'appelle ici mensonge, ou de faire remarquer le caractère étrange d'un texte ayant vocation à devenir normatif et qui semble ne guère savoir de quoi il parle. « On veut des droits, pas votre avis » scandaient des manifestants le 16 décembre à Lyon : à voir certains, en mal d'arguments, trépigner comme un enfant à qui on refuse d'acheter une friandise en lui disant qu'à céder à tous ses caprices on finit par se rendre malade, on se demande si le mariage dit « pour tous » n'est pas simplement le nom d'un déni de réalité.

Publié avec l'aimable autorisation de Mgr Jean-Pierre BATUT, Évêque auxiliaire de Lyon.

CATECHISME SUR L'ÉPIPHANIE



Quelle fête l'Église célèbre-t-elle le 6 janvier ?

L'Église célèbre la Fête de l'Épiphanie, autrement appelée « la Fête des Rois ».

L'Épiphanie est appelée vulgairement en France la Fête des Rois, parce que le peuple croit, sur une ancienne tradition, que les Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ étaient Rois. Nous en parlerons plus bas.

Que signifie le mot d'Épiphanie ?

Épiphanie est un mot grec qui signifie manifestation.

Pourquoi cette fête est-elle appelée Épiphanie ou manifestation ?

Parce qu'on y célèbre trois grands mystères qui ont fait connaître la puissance & la gloire du Sauveur.

Quel est le premier de ces mystères ?

C'est l'adoration des Mages & la vocation des Gentils à la Foi.

Qui étaient les Mages ?

Les Mages étaient des savants, qui faisaient une étude particulière de la sagesse.

Nous ne savons rien d'assuré sur la qualité des Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ. Les uns leur ont donné la qualité de rois, fondés sur une

tradition fort ancienne ; d'autres ont même assigné leurs noms, quoique l'antiquité nous les ait laissé ignorer. Ce que nous savons, c'est que c'étaient des philosophes Gentils : on a même lieu de croire, suivant plusieurs interprètes, qu'ils étaient de grands seigneurs. Saint Léon pensait qu'ils étaient au nombre de trois : on en juge par le nombre de présents qu'ils offrirent à Jésus-Christ.

Comment les Mages surent-ils que Jésus-Christ était né ?

Les Mages apprirent la naissance du Sauveur par une étoile mystérieuse qui leur apparut dans l'Orient.

Le Messie avait été annoncé par le païen Balaam sous le symbole d'une étoile qui devait naître de Jacob : les Juifs dispersés dans différents empires ne cachaient point qu'ils attendaient le Libérateur promis depuis tant de siècles. Les païens eux-mêmes, au rapport de leurs historiens, dont on peut voir les témoignages dans le Père de Colonia & dans le savant ouvrage de M. Busset sur la Religion prouvée par les auteurs païens, parlaient d'un changement avantageux pour les Juifs, qui devait arriver au temps où le Sauveur naquit. Tout cela pouvait être connu des Mages ; ils étaient d'ailleurs très savants dans la connaissance des astres. L'apparition d'une nouvelle étoile les frappa ; & éclairés d'une lumière intérieure, ils comprirent que cet astre miraculeux annonçait la naissance du grand Roi qu'attendaient les Juifs.

Que firent les Mages après l'apparition de l'étoile ?

Les Mages quittèrent leur pays & vinrent à Jérusalem chercher l'Enfant Jésus pour l'adorer.

Fidèles à la grâce ; les Mages quittent tout pour chercher celui que l'étoile leur annonce ; ne sachant pas le lieu de sa naissance, ils vinrent à Jérusalem, espérant d'être instruits dans cette capitale de la Judée. Ils s'adressent à Hérode & lui demandent sans détour où est le Roi des Juifs nouveau-né. Ce prince ambitieux & jaloux s'alarme à cette nouvelle, il craint de perdre ses états. Pour se défaire du nouveau roi qu'on lui annonce, il use de fourberie : il recommande aux Mages de s'informer avec soin du lieu où est cet enfant : il leur demande avec un empressement affecté depuis combien de temps ils ont vu paraître l'étoile dont ils parlent : il ajoute qu'il les suivra pour adorer lui-même le roi qui vient de naître : il s'informe en même temps des Docteurs de la Loi quel doit être le lieu de la naissance de ce roi que la Nation attend. L'assurance positive qu'ils lui donnent que le Messie doit naître à

Bethléem l’effraye encore davantage. Il se porte dès lors aux résolutions les plus violentes, mais il a grand soin de les tenir secrètes.

Que firent les Mages après avoir quitté Hérode ?

Les Mages se rendirent à Bethléem, adorèrent Jésus-Christ & lui offrirent leurs présents.

L’étoile qu’ils avaient vue en Orient leur apparut de nouveau, & ce prodige les combla de la plus vive joie. Elle les conduisit jusqu’à Bethléem, & s’arrêta sur la maison dans laquelle on avait porté le Sauveur, car il n’était plus alors dans la cabane où il était né.

Quels furent les présents que les Mages offrirent à Jésus-Christ ?

Les Mages lui offrirent de l’or, de la myrrhe & de l’encens.

Que signifiait l’or que les Mages offrirent au Sauveur ?

L’or signifiait la royauté de Jésus-Christ.

Que signifiait la myrrhe ?

La myrrhe qui sert à embaumer les corps signifiait que Jésus-Christ était homme & sujet à la mort.

Que signifiait l’encens ?

L’encens marquait que l’Enfant Jésus était Dieu.

Les Mages choisirent ce que leur pays produisait de plus rare & de plus riche pour l’offrir au Roi qu’ils venaient adorer. Par là ils marquaient leur extrême respect pour Jésus-Christ, & suivaient d’ailleurs la coutume établie en beaucoup d’endroits de ne point se présenter devant les Princes sans leur faire quelques présents.

Que devinrent les Mages après avoir adoré Jésus-Christ ?

Les Mages retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

Les Mages se proposaient de retourner à Jérusalem ; mais avertis en songe par un Ange des mauvais desseins d’Hérode contre le Saint Enfant, ils s’en retournèrent par un autre chemin. Plusieurs Eglises, en mémoire de cette circonstance du retour des mages, suivent dans la procession de ce jour une marche contraire à celle des autres jours.

Que devons-nous remarquer de particulier dans cette manifestation du Sauveur aux Mages ?

Nous y devons remarquer la vocation des Gentils à la foi.

Les Juifs, spécialement choisis pour être le Peuple de Dieu, s'étaient persuadés que les autres peuples, communément compris sous le nom de Nations ou de Gentils, n'auraient aucune part aux faveurs du Messie. En se faisant connaître aux Mages, qui étaient du nombre des Gentils, le Sauveur montrait qu'il appelait tous les hommes à la lumière de l'Évangile, c'est-à-dire au plus grand de tous les bienfaits ; aussi dans l'Église d'Occident cette vocation des Gentils à la Foi dans l'adoration des Mages a été regardée comme l'objet principal de cette fête.

Quel est le second mystère que l'Église célèbre en ce jour ?

L'Église célèbre la seconde manifestation de Jésus-Christ, qui se fit lorsqu'il se fut baptisé par saint Jean-Baptiste.

Lorsque le Sauveur se présenta pour recevoir le baptême de saint Jean, le Saint-Esprit, sous le symbole d'une colombe, se reposa sur sa tête, & fit connaître le Messie à son Précurseur, qui profita de cette circonstance pour le faire connaître lui-même comme fils de Dieu à la multitude qui l'entourait.

Quel est le troisième mystère que l'Église célèbre en ce jour ?

C'est la troisième manifestation du Sauveur qui se fit aux noces de Cana, village de Galilée, lorsqu'il changea l'eau en vin.

Quels fruits retirerons-nous de ce catéchisme ?

Trois principaux. 1. Nous abstenir des divertissements profanes auxquels les mauvais chrétiens se livrent en ce jour. 2. Remercier Dieu de nous avoir appelés à la véritable religion. 3. Faire quelques prières pour la conversion des infidèles & des hérétiques, & pour la conservation de la Religion parmi nous.



ORDO LITURGIQUE TRADITIONNEL

Mois de janvier 2013

Mardi 1^{er} Janvier : Octave de la Nativité de Notre Seigneur, 1^{ère} classe blanc.

Mercredi 2 Janvier : Fête du Saint Nom de Jésus, 2^{ème} classe blanc.

Jeudi 3 Janvier : Ste Geneviève, vierge (propre de France), 3^{ème} classe blanc.

Vendredi 4 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Samedi 5 Janvier : De la Sainte Vierge (*vultum tuum*), 4^{ème} classe blanc.

Dimanche 6 Janvier

Epiphanie de Notre Seigneur, 1^{ère} classe blanc

Lundi 7 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Mardi 8 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Mercredi 9 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Jeudi 10 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Vendredi 11 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc.

Samedi 12 Janvier : De la Sainte Vierge (*vultum tuum*), 4^{ème} classe blanc.

Dimanche 13 Janvier

Fête de la Sainte Famille, 2^{ème} classe blanc

Lundi 14 Janvier : St Hilaire, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc.

Mardi 15 Janvier : St Paul, premier ermite et confesseur, 3^{ème} classe blanc.

Mercredi 16 Janvier : St Marcel 1^{er}, pape et martyr, 3^{ème} classe rouge.

Jeudi 17 Janvier : St Antoine, abbé, 3^{ème} classe blanc.

Vendredi 18 Janvier : de la férie, 4^{ème} classe vert.

Samedi 19 Janvier : De la Sainte Vierge (*vultum tuum*), 4^{ème} classe blanc.

Dimanche 20 Janvier
Deuxième Dimanche après l'Épiphanie, 2^{ème} classe vert

Lundi 21 Janvier : Ste Agnès, vierge et martyre, 3ème classe rouge.
Mardi 22 Janvier : Sts Vincent et Anastase, martyrs, 3ème classe rouge.
Mercredi 23 Janvier : St Raymond de Peñafort, confesseur, 3ème classe blanc.
Jeudi 24 Janvier : St Timothée, évêque et martyr, 3ème classe rouge.
Vendredi 25 Janvier : Conversion de St Paul, apôtre, 3ème classe blanc.
Samedi 26 Janvier : St Polycarpe, évêque et martyr, 3ème classe rouge.

Dimanche 27 Janvier
Dimanche de la Septuagesime, 2^{ème} classe violet

Lundi 28 Janvier : St Pierre Nolasque, confesseur, 3ème classe blanc.
Mardi 29 Janvier : St François de Sales, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe blanc.
Mercredi 30 Janvier : Ste Martine, vierge et martyre, 3ème classe rouge.
Jeudi 31 Janvier : St Jean Bosco, confesseur, 3ème classe blanc.
Vendredi 1^{er} Février : St Ignace d'Antioche, évêque et martyr, 3ème classe rouge.
Samedi 2 Février : Présentation de Jésus et Purification de la Ste Vierge, 2ème classe blanc.

Dimanche 3 Février
Dimanche de la Sexagesime, 2^{ème} classe violet

Lundi 4 Février : St André Corsini, évêque et confesseur, 3ème classe blanc.
Mardi 5 Février : Ste Agathe, vierge et martyre, 3ème classe rouge.
Mercredi 6 Février : St Tite, évêque et confesseur : 3ème classe blanc.
Jeudi 7 Février : St Romuald, abbé, 3ème classe blanc.
Vendredi 8 Février : St Jean de Matha, confesseur, 3ème classe blanc.
Samedi 9 Février : St Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe blanc.

Dimanche 10 Février
Dimanche de la Quinquagésime, 2^{ème} classe violet

PUBLICATION DE LA DATE DE PAQUES & DE CELLES DES FETES MOBILES LE JOUR DE L'ÉPIPHANIE

L'Épiphanie étant la dernière fête du Temporal avant le cycle pascal, le Pontifical Romain fait publier solennellement au jour de cette fête, dans les églises cathédrales, la date de Pâques et des principales fêtes mobiles de l'année. Cette publication, selon des usages locaux, peut également se faire dans les églises principales et les églises paroissiales.

HISTOIRE – Cette tradition remonte aux tous premiers temps de l'Eglise. Le Patriarche d'Alexandrie, où se trouvaient les plus habiles astronomes de la chrétienté, avait la mission d'envoyer la date de la solennité pascale aux autres Patriarches orientaux et au Souverain Pontife, lequel en informait les métropolitains d'Occident.

Le Concile de Nicée passe pour avoir formalisé la coutume. Au Vème siècle, Cyrille d'Alexandrie aurait écrit une épître pascale dans laquelle il indiquait : « le concile œcuménique vota à l'unanimité que l'Eglise d'Alexandrie, du fait de ses illustres astronomes, devrait communiquer chaque année à l'Eglise de Rome la date de Pâques, et Rome la communiquerait aux autres Eglises ». Beaucoup de Pères de l'Eglise des premiers siècles parlent de cette annonce de la date de Pâques lors de la fête de l'Épiphanie. Le IVème concile d'Orléans de 541 et celui d'Auxerre de 578 en ont étendu l'usage en Gaule.

Bien vite, les évêques prirent l'habitude de publier chaque année, le 6 janvier, une *epistola festivalis*, lettre pastorale dans laquelle étaient annoncées aux fidèles les dates de Pâques et des fêtes mobiles de l'année courante.

Le rit romain, possède, pour cette publication, une formule (le « *Noveritis* ») assez développée qui se chante à l'Épiphanie : à la proclamation de la date de Pâques sont également ajoutées celles de la Septuagésime, du mercredi des Cendres, du synode diocésain, de l'Ascension, de la Pentecôte et du premier dimanche de l'Avent. Le récitatif romain utilise le même ton que l'*Exultet* de la Vigile pascale, ce qui confère un avant-goût de la joie pascale à l'annonce de la date de Pâques.

REGLES LITURGIQUES – Dans le rit romain, le « *Noveritis* » est chanté en la fête de l'Épiphanie dans les cathédrales (et par usage dans les églises paroissiales) après l'évangile de la messe la plus solennelle du jour. La proclamation en est faite par l'Archidiacre, ou bien, selon l'usage des lieux, par le chanoine préchantre ou par un autre chanoine. Revêtu de la chape blanche, celui qui est désigné pour cet office se rend à l'ambon ou au pupitre de l'évangile, paré d'une étoffe de soie blanche.

Traduction du texte latin pour 2013 :

Vous avez su, Frères très chers, par la miséricorde de Dieu qui nous a été annoncée, que nous avons été comblés par la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi de même nous vous annonçons la joie qui nous sera procurée par la Résurrection de notre même Sauveur.

Le 27 janvier sera le dimanche de la Septuagésime.

Le 13 février sera le jour des Cendres et le début du jeûne très sacré du Carême.

Le 31 mars sera la sainte Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous célébrerez avec joie.

Le 9 mai sera l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le 19 du même mois sera la fête de la Pentecôte.

Le 30 mai sera la fête du Très-Saint-Corps du Christ.

Le 1er décembre sera le premier dimanche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui sont l'honneur et la gloire, dans les siècles des siècles. Amen.



APOSTOLAT DANS LES PRISONS

L'abbé Sow remercie les personnes qui ont offert des cartes et des timbres aux prisonniers pour écrire à leur famille à l'occasion de Noël. Comme l'an dernier, les prisonniers ont été touchés par ce geste de charité en acte.

L'ENFANCE DE JESUS SELON BENOIT XVI

Que fait le pape Benoît XVI pendant ses vacances ? Il écrit des livres. C'est d'ailleurs ainsi qu'il avait prévu d'occuper sa retraite, si le conclave n'en avait pas décidé autrement. Son nouveau livre est donc daté du 15 août à Castelgandolfo, même s'il est sorti en librairie le 21 novembre, à un million d'exemplaires et dans cinquante pays.

Avec quatre chapitres et 180 pages, c'est un livre moins épais que les deux précédents consacrés à « *Jésus de Nazareth* », qui traitaient d'abord de sa vie publique, puis du mystère pascal. Arrivant paradoxalement en dernier (signe peut-être des difficultés particulières que pose son sujet), ce troisième ouvrage consacré à l'enfance de Jésus n'est pas, précise le pape, un tome 3, mais un préambule, une "*porte d'entrée*" pour les deux autres déjà parus. Le sujet permet de réfléchir à l'origine de Jésus, donc de revenir à l'interrogation sur son identité réelle.

Dans la bibliographie, le pape ne cite que des exégètes des cinquante dernières années, essentiellement des Allemands (22), un Italien, un Espagnol, et quatre Français, références incontournables dans le domaine des évangiles de l'enfance (Daniélou, Laurentin, Feuillet, Winling).

Au final, on lit une méditation apologétique et spirituelle sur le mystère de Noël, basée sur une synthèse très bien informée du travail des exégètes sur la question. C'est un travail de vulgarisation de la recherche biblique, pour un public chrétien cultivé.

Dans l'introduction, très courte, beaucoup moins développée et moins technique que dans le premier tome, le pape rappelle les principes de sa méthode d'exégèse : lire la Bible dans le passé et dans le présent, de manière diachronique et synchronique. Il faut chercher ce qu'a voulu dire l'auteur (donc dans le passé) et ce que le texte me dit à moi (lecteur dans le présent). "*La question du rapport du passé avec le présent fait inmanquablement partie de l'interprétation elle-même*" (p 8). C'est ce qui manque parfois aux exégètes de métier, qui se limitent trop souvent à l'exégèse historico-critique. L'exégèse ne peut se suffire à elle-même : comme affirmait le fondateur de l'École biblique de Jérusalem, le P. Lagrange, « *les études exégétiques doivent être avant tout théologiques* ».

L'ouvrage comporte donc quatre chapitres :

Chapitre 1 : l'origine de Jésus

C'est le plus court (environ vingt pages). Il est donc consacré à une réflexion sur l'origine de Jésus. Il est intitulé : « *D'où es-tu ?* » C'est la question de Pilate lors du procès de Jésus, en Jn 19,9. Après avoir médité sur cette question essentielle, le pape analyse la première réponse des évangiles de l'enfance : les deux généalogies que l'on trouve en Mt et Lc, et dont les divergences sont très éloquents.

Les trois autres chapitres font chacun une cinquantaine de pages.

Chapitre 2 : les deux annonces de la naissance de Jean et Jésus

Les évangiles de l'enfance racontent-ils des événements vraiment historiques ou purement théologiques ? Contre la large majorité des exégètes actuels, le pape soutient que la réflexion théologique des évangélistes se base sur des événements historiques bien réels.

Ainsi au sujet de l'Annonciation que relate Luc, et qui pourtant n'a pas eu de « *témoins humains* » : le P. Meynet sj, par exemple (de l'Université grégorienne à Rome), lui nie toute réalité historique. Le pape écrit : « *Mais pourquoi ne devrait-il pas y avoir eu une telle tradition, conservée et en même temps modelée théologiquement, dans le cercle plus étroit ?* »



Au sujet des deux annonces en Lc (à Zacharie concernant Jean le Baptiste, puis à Marie concernant Jésus), on pense surtout aux points

communs, mais le pape souligne aussi les différences : « *Le contraste entre les deux scènes ne pourrait pas être plus grand : d'une part, le prêtre, le Temple, la liturgie, d'autre part, une jeune femme inconnue, une ville inconnue, une maison privée inconnue. Le signe de la nouvelle alliance est l'humilité, le fait d'être caché* » (p 38). L'humilité et la simplicité de l'annonce préparent à la nativité.

Vient ensuite un beau passage sur la conception en Marie par son écoute de la Parole (p 58). De même pour nous : la méditation de la Parole fait naître le Christ en nous.

A la fin de cette partie, le Pape propose un sous-chapitre intitulé : « *L'enfantement virginal : mythe ou vérité historique ?* ». Là encore, le Saint-Père repousse fermement les parallèles qui ont pu être faits par exemple entre la génération de Jésus et la génération divine des pharaons, ou celle de demi-dieux grecs comme Hercule ou Persée. La comparaison de ces récits mythiques avec l'Évangile ne tient pas, car l'enfantement de Jésus n'est absolument pas théogamique : les récits de Matthieu et de Luc excluent le contact corporel entre la divinité et Marie. Le Pape évoque aussi un passage de Virgile dans les *Bucoliques*, environ quarante ans avant la Nativité, qui annonce l'avènement d'un ordre nouveau du monde *ab integro*, à partir de ce qui est intègre. Pour cela, un enfant naîtra d'une vierge. Mais cela reste très vague par rapport à la Nativité de Jésus. A la page 83 : « *Peut-être peut-on dire que les rêves secrets et confus de l'humanité sur un nouveau commencement se sont réalisés dans cet avènement – en une réalité que Dieu seul pouvait créer* ».

Chapitre 3 : la Nativité

- la question de la *date* de la Nativité

Les grands médias français n'ont retenu du livre qu'un paragraphe de la page 91, où le pape rappelle que le moine Denys le Petit s'est trompé de quelques années dans le décompte qu'il a fait au 6^e siècle, et que donc Jésus a dû naître entre – 7 et – 4. Scoop ! Ainsi titre le Figaro : « *Benoît XVI remet en cause la date de la naissance du Christ* ». Mais ce décalage de datation est connu depuis des lustres. Et en Espagne et en Angleterre, les médias ont cru aussi que le pape interdisait le bœuf et l'âne, puisqu'il rappelle que les évangiles canoniques ne les mentionnent pas (mais il montre par ailleurs leur légitimité, basée sur les prophéties vétérotestamentaires).

- la question du *lieu* de la Nativité.

La symbolique liée à la naissance de Jésus à Bethléem est très forte, puisque c'est la ville de David et que selon la prophétie de Michée le Messie y naîtrait. Trop beau pour être vrai ! D'où le soupçon porté sur cette affirmation des évangélistes par les exégètes modernes, en particulier récemment John Paul Meier, qui affirme sans aucune source explicite que Jésus est né à Nazareth et non pas à Bethléem. Le Pape rétorque : « *Je ne vois pas comment de véritables sources peuvent soutenir une telle théorie* », alors que « *les deux lignes différentes de tradition concordent sur l'information que le lieu de naissance de Jésus était Bethléem* » (p 95-96). Il en est de même pour la remise en cause de la réalité historique de la fuite en Egypte.

- le problème de la traduction du chant des anges

On est habitué à lire *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. Est-ce à dire que nos seuls efforts pourraient nous assurer le salut ? Contre cette exagération, le Pape rappelle que le texte grec originel (*aux hommes de sa bienveillance*) est plus juste théologiquement que le latin de la Vulgate, même si on peut aussi se tromper de sens en exagérant sa signification en sens inverse. La paix est donnée par Dieu aux hommes qu'il aime et qui l'aiment. C'est la délicate question du rapport de la grâce divine et de la liberté humaine.



De nouveau un sous-chapitre conclut cette partie. Il concerne la Présentation au Temple.

Le pape note que le verbe grec utilisé par Luc signifie aussi « offrir », dans un contexte de sacrifice au Temple qui annonce le sacrifice futur.

Chapitre 4 : les mages et la fuite en Egypte

A propos de l'étoile des Mages, le Pape rappelle que dans l'Antiquité les astres étaient perçus comme des divinités. Les planètes ont des noms de dieux, comme Jupiter. Mais comme dit le Pape, « *ce n'est pas l'étoile qui détermine le destin de l'Enfant, mais c'est l'Enfant qui guide l'étoile* » (p 144). C'est l'Enfant qui est Dieu et non pas l'étoile.



Enfin, pour clore ce chapitre et le livre, le Pape cite le cardinal Daniélou et reprend son affirmation que ces récits de l'Enfance sont des événements historiques, dont la signification a été théologiquement interprétée. Et il déplore que depuis cinquante ans la majorité des exégètes pense et enseigne le contraire. Mais il cite finalement un *Commentaire du Nouveau Testament*, publié en 2011 par un exégète allemand, Klaus Berger : « *Contester par pur soupçon l'historicité de ce récit (les mages) va au-delà de toute compétence imaginable d'historiens* » (p 167).

épilogue : le recouvrement de Jésus au Temple

Cet épisode manifeste avec force la totale liberté de Jésus, Fils de Dieu, et son caractère exemplaire pour les hommes : « *La liberté de Jésus n'est pas la liberté du libéral. C'est la liberté du Fils et c'est ainsi la liberté de celui qui est vraiment pieux. En tant que Fils, Jésus apporte une nouvelle liberté, cependant pas celle de celui qui est sans aucun lien, mais la liberté de Celui qui est totalement uni à la volonté du Père et qui aide les hommes à parvenir à la liberté de l'union intime avec Dieu* » (p 173-174).



Enfin soulignons avec le Pape la richesse symbolique des trois jours d'absence de Jésus avant son recouvrement. Il y a pour Joseph et Marie un jour de marche en caravane, un jour de marche retour, et Jésus est retrouvé le troisième jour. Le pape cite le parallèle fait par R. Laurentin avec les trois jours entre la Passion et la Résurrection. « *Ce sont des journées de souffrance à cause de l'absence de Jésus* » (p 176). Il y a donc un lien entre la première et la dernière Pâque de Jésus à Jérusalem.

Ainsi Benoît XVI a consacré trois livres à la vie de Jésus. Certes il précise qu'il n'écrit pas en tant que pape, au nom du Magistère de l'Eglise, mais on peut dire finalement que c'est dans cet exercice qu'il est le plus dans son rôle de pape. Il montre que le christianisme, c'est le Christ. Il nous montre le chemin de la nouvelle évangélisation : faire découvrir Jésus, sa personne, son visage, ses paroles, ses actes. Les musulmans croient que si on lit le Coran en arabe, on devient forcément musulman. C'est mécanique et naïf. Mais si on découvre vraiment Jésus, on devient chrétien. D'où ces trois livres, cette petite somme d'exégèse christologique. Connaître et aimer Jésus, c'est le christianisme. Et l'on comprend St Ambroise : « *le Christ est tout pour nous !* »

Abbé Alban Cras, fssp



LA CONVERSION DE SAINT PAUL UN TABLEAU DE PIERRE DE CORTONE (1631)

Attardons-nous sur un tableau important de la première moitié du XVII^{ème} siècle italien, qui se trouve dans l'église de l'Immaculée Conception à Rome.

L'origine du tableau et de sa commande prend place dans un contexte particulier : le pape régnant était alors Urbain VIII, qui a modelé la Rome que l'on connaît avec de grandes entreprises urbanistiques et artistiques, et un mécénat somptueux. Son frère cadet, le cardinal Antonio Barberini était un religieux capucin, et il décida en 1626 de faire construire une église sur le Pincio, dédiée à Sainte-Marie-de-la-Conception, pour son ordre. Le chantier devint à la mode, entretenu par des apports d'argent assez considérables et l'intérêt du pape lui-même.



Mais les capucins ont, dans leur charisme même, une simplicité qui s'accommodait mal de la magnificence de cette église en projet. Ils adressèrent une supplique au pape qui accorda le retour à une certaine simplicité, sans renoncer à certains projets artistiques. Ainsi Urbain VIII accordera aux religieux, sans qu'ils l'aient demandée, une « dispense spéciale des règles de la simplicité », afin que cette église puisse tout de même correspondre au faste du commanditaire.

Et c'est dans ce contexte que Pierre de Cortone, parmi d'autres artistes important de la décennie 1630 à Rome, compose un tableau qui a pour sujet la guérison par Ananie de la cécité de Saint Paul, pour une chapelle latérale de cette église. Des peintres nombreux ont représenté l'épisode de la Conversion de Saint Paul, de Fra Angelico à Tintoret ou Caravage.

Mais ici, le sujet du tableau se situe après l'aveuglement. Nous pouvons en lire le récit qu'en font les Actes des Apôtres, qui introduit le personnage d'Ananie, ministre du baptême de saint Paul, après trois jours d'un catéchuménat silencieux, qui est une référence non masquée aux trois jours que le Christ a passés au tombeau, avant le matin de Pâques.

Dans notre tableau, le peintre semble ici mêler deux épisodes : la guérison et le baptême. Dans le rite du baptême, il est question des sens, mais la référence directe est à la parole et à l'ouïe, et celui qui baptise réitère sur le baptisé le geste du Christ sur le Sourd-muet, en prononçant cette parole : « *Epheta*, c'est-à-dire, ouvrez-vous, pour respirer le parfum du Christ. »

On notera que la référence évangélique concerne un sourd muet, que Jésus guérit, mais le rite du baptême des adultes s'adresse également à la vue :

« Après l'oraison *Te deprecor*, le prêtre fait, avec le pouce, un signe de croix sur le front, sur les oreilles, sur les yeux, sur les narines, sur la bouche, sur la poitrine et sur les épaules du catéchumène. »

C'est en effet aux yeux de Saul qu'Ananie demande l'ouverture, par la grâce de Dieu. Mais le geste, dans le tableau, est également une référence au rite de l'onction de l'huile des catéchumènes, ou signes de croix faits par celui qui baptise. C'est ici le rite de l'Eglise qui a influencé le peintre dans sa représentation. Il y a ainsi une étonnante similitude entre le geste effectué dans la liturgie et celui qui est montré dans le tableau :

« Les signes de croix en touchant le catéchumène, se font avec l'intérieur du pouce droit, les autres doigts étant étendus ».

« Le prêtre, ayant trempé l'extrémité de son pouce dans le saint chrême, dit l'oraison *Deus omnipotens* etc. Aux mots : *Ipse te lineat Chrismate salutis*, il trace avec le pouce un signe de croix sur le sommet de la tête (non sur le front). » La référence au Baptême est encore évidente dans l'image avec la présence du cierge et de l'aiguière.

C'est ainsi par une lecture liturgique que l'on peut comprendre plus en profondeur ce tableau « épiphanique » de l'un des plus grands peintres italiens de son temps.

Abbé Jean-Cyrille Sow, fssp

UN CONTE ROYAL

« Ce soir-là du 24 décembre 1772, le Roi Louis XV s'est retiré de bonne heure dans son appartement ; le feu pétille dans la chambre de Sa Majesté, et celle-ci, confortablement installée dans un large fauteuil, entourée de Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, reste pensive, engourdie dans la douce chaleur de l'âtre. C'est que le vieux Roi se demande avec inquiétude si l'année qui va bientôt commencer ne marquera pas l'heure dernière de son long règne et, s'il vit encore, s'il pourra assister à la messe annuelle de l'arrivée en notre monde de l'Enfant-Dieu ? »

Au dehors, aucun bruit. Le Château est tout entier plongé dans une nuit profonde que le blanc de la neige accentue davantage. Tout semble dormir, et les hommes et les pierres.

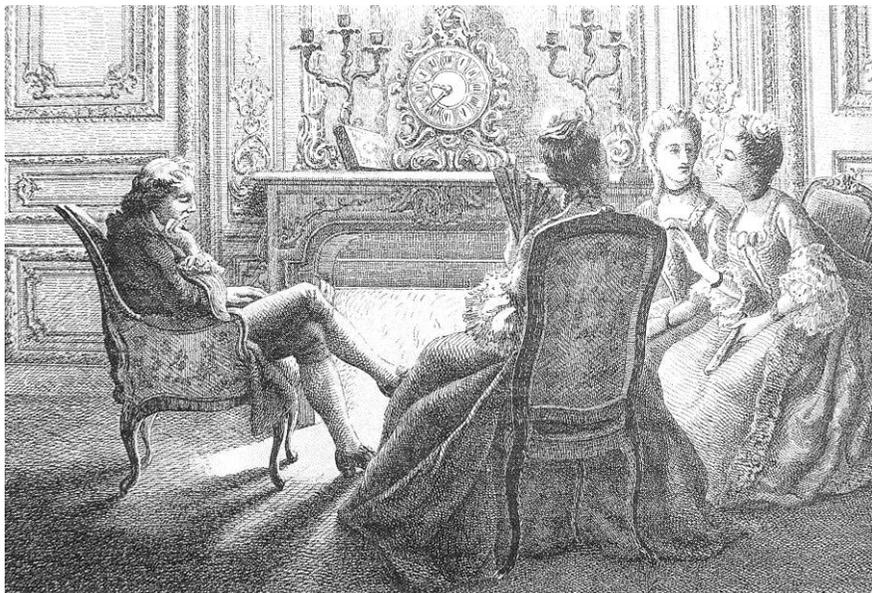
Mais voilà qu'un coin du Château paraît s'animer un peu... C'est la Chapelle royale qui se prépare à célébrer la gloire du Christ naissant. Dans la cour Louis XIII, les grands appartements sortent de l'ombre. La place d'Armes solitaire s'anime peu à peu. Les grilles du Château s'ouvrent à de nombreux carrosses. A l'intérieur du Palais, le bruit succède au silence. De la Galerie des Glaces jusqu'au salon d'Hercule, l'on peut voir les princes et princesses, les marquis et marquises authentiques, seigneurs de qualité, courtisans à la remorque des faveurs royales, chercher à prendre le premier rang sur le passage du Roi et guetter un regard, un sourire...

Dès que le Souverain a pénétré dans le grand vestibule précédant la Chapelle, les portes de la Tribune royale se sont ouvertes et Sa Majesté s'avance jusqu'à hauteur de son fauteuil. Le maître de Chapelle exécute sur l'orgue une introduction à laquelle succéderont différents noëls... L'introduction musicale achevée, la messe commence ; à ce moment, le Roi et ses filles prennent leurs livres d'Heures. Louis XV s'agenouille et s'absorbe dans la lecture. Ses filles en font autant ; seule Madame Sophie se baisse et ramasse un papier qui vient de glisser entre deux feuillets. Après l'avoir lu, elle traverse hâtivement la Tribune, et disparaît. Madame Victoire, après quelques moments d'entretien avec le Roi, en fait autant.

La messe est d'une longueur démesurée. Le Roi, anxieux, est cloué à sa place

par l'étiquette, le moindre geste de sa part serait immédiatement discuté. A onze heures, dès les derniers accents de l'orgue, il se hâte vers ses appartements. Mesdames Victoire et Sophie se tiennent côte à côte en avant du lit royal comme si elles cherchaient à dissimuler quelque chose. « Que signifie cette sortie en dehors de toutes les règles de l'étiquette » s'écrie le Roi. Madame Sophie ne répond pas, mais après un rapide coup d'œil à sa sœur, toutes deux se séparant, Louis XV aperçoit un tout petit enfant endormi. Madame Sophie se décide enfin à parler « Sire, de mon livre d'Heures est tombé certain billet que j'ai cru devoir lire ». C'était le cri de détresse d'une mère sans ressources confiant son nourrisson à la bonté royale.

Le Monarque que tous se plaisaient à considérer comme un sceptique endurci, donnant libre cours aux sentiments de son cœur, contemple avec émotion l'enfant endormi : « Dors, cher petit enfant, dors comme jadis le Christ dans sa crèche, dors sans crainte pour ton avenir et vive Noël car c'est le Roi de France qui sera ton parrain ! »





CARNET DE FAMILLE

Baptêmes :

Ont été lavés de la tache originelle :

- ❖ Alexandre Canet, le dimanche 30 décembre, en l'église du Cœur Immaculé de Marie.
- ❖ Quentin Roseau, le dimanche 30 décembre, en l'église du Cœur Immaculé de Marie.

SUR VOS AGENDAS

Annonces régulières

Catéchismes :

- ❖ Pour enfants de 4 ans à 11 ans :
 - A la Maison Padre Pio : tous les mercredis hors vacances scolaires de 10h30 à 11h30 à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les collégiens de 12 à 16 ans : un vendredi tous les 15 jours hors vacances scolaires à 18h00 à la Maison Padre Pio. **Cours les vendredis 18 janvier et 1^{er} février.**
- ❖ Pour les étudiants avec *Juventutem*. Une ou deux fois par mois.
 - Prochain rendez-vous : jeudi 24 janvier.
- ❖ Pour adultes : un mardi par mois à 20h30 à la Maison Padre Pio
 - mardi 22 janvier : Les miracles : supercherie ou réalité ?
 - mardi 19 février : Les prophéties ont-elles une valeur ?

Enfants de chœur :

- ❖ Répétition de 11h00 à 12h00, le samedi 19 janvier, à la Maison Padre Pio. Nous rappelons que pour être autorisé à servir la Grand'messe la présence aux répétitions est obligatoire.

Cours sur l'art chrétien : pas de cours au mois de janvier. Prochain cours le jeudi 14 février sur le peintre Rosso Fiorentino.

ROSAIRE POUR LA VIE

Le samedi 26 janvier à 10h30 devant l'Hôtel-Dieu, 2^{ème} ardt.



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

DESSERVANTS

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abflorimond@free.fr

Abbé Jérôme Lebel

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : lebelabbe@aol.com

Abbé Benoît de Giacconi

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : abdgsp@hotmail.fr

Abbé Jean-Cyrille Sow

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 06 07 76 26 19 Courriel : sowjc@yahoo.fr

OFFRANDES DE MESSES

Messe : 16€, Neuvaine : 160€, Trentain grégorien : 530€

HORAIRES DES OFFICES

Archidiocèse de Lyon

Dimanches et jours de précepte (*confessions durant les Messes*) :

08h30 : Messe basse à la Maison Padre Pio
1, ch. de petite Champagne, 69340 Francheville.

10h30 : Grand'messe au Cœur Immaculé de Marie
34, rue Richelieu, 69100 Villeurbanne.

18h30 : Messe basse à la Maison Padre Pio

En semaine à la Maison Padre Pio :

9h00 et 18h30 : du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

11h00 : le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

Diocèse de Valence

Dimanches et jours de précepte :

9h00 : Chapelle Notre-Dame de la Rose à Montélimar
26, av. Saint Martin (cimetière), 26200 Montélimar.

10h45 : Eglise Notre-Dame à Valence
43, rue Berthelot, 26000 Valence.